

LES VŒUX DU CAHIER DES RÉSEAUX

À l'occasion de ce premier numéro du *Cahier des Réseaux* de l'année, nous avons invité nos partenaires à nous présenter leurs espoirs, leurs inquiétudes et leurs ambitions pour l'année qui débute. Dans un contexte particulier marqué à la fois par une crise sanitaire qui s'éternise et le plus grand des rendez-vous politiques de notre pays, les réseaux partagent des raisons de croire en une année engagée, solidaire et fraternelle.

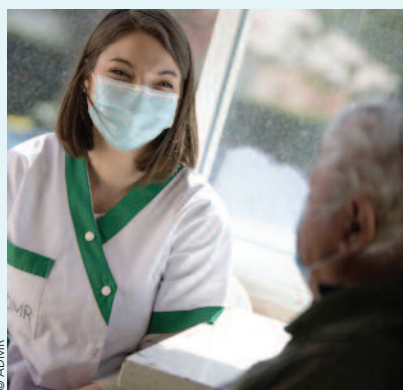


“Une société toujours plus solidaire, fraternelle et inclusive”

À l'ADMR, nous appelons de nos vœux une société toujours plus solidaire, fraternelle et inclusive.

Ces derniers mois ont représenté pour les personnes que nous accompagnons, leurs proches aidants, les bénévoles et les salariés de l'ADMR, et plus largement des services d'aide et de soins à domicile, des épreuves d'une intensité inédite. Elles ont souligné l'importance d'être toujours bienveillants, à l'écoute des plus fragiles, et de préserver le lien social qui leur est essentiel.

Nous espérons que la campagne présidentielle se saisira de la question majeure que représente l'autonomie des personnes âgées ou vivant avec un



© ADMR

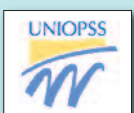
handicap et que des engagements seront pris qui aboutiront à la mise en place au plus tôt d'une loi Grand-Âge ambitieuse, seule garante d'une vision lar-

gement partagée et d'une mobilisation des moyens indispensables.

Nous appelons enfin de nos vœux la mobilisation concertée de l'ensemble des parties prenantes (acteurs locaux, collectivités territoriales, État), condition essentielle pour que se mettent en place des solutions visant une équité territoriale, mais au plus près des territoires et de nos concitoyens.

L'ADMR souhaite à tous les acteurs du médico-social et du domicile une année à hauteur de leurs aspirations légitimes.

Thierry d'Aboville, Secrétaire général de l'Union nationale ADMR



“Maintenir et renforcer la qualité de l'accompagnement des plus vulnérables”

2022 est une année électorale. Elle doit être l'occasion de poser le débat de société sur le niveau de prise en charge et d'accompagnement qu'on estime collectivement pour les personnes en situation de vulnérabilité et précarité : personnes en situation d'exclusion, personnes en situation de handicap, per-

sonnes malades, personnes âgées.

À ce jour, la campagne présidentielle a laissé peu de places pour ces sujets. Au regard de ces débats que nous appelons de nos vœux, en découlent l'importance et la place que nous donnons aux professionnels(les) qui accompagnent les personnes en situation de

vulnérabilité. L'année 2022 doit permettre une réelle reconnaissance de ces professionnel(le)s pour le maintien et le renforcement de la qualité de l'accompagnement des plus vulnérables.

Jérôme Voiturier, Directeur général de l'Uniooss



“Que la réforme de l’autonomie soit ‘LE’ sujet social du quinquennat à venir”

En cette année nouvelle, la Fnadepa forme d’abord le vœu universel de voir enfin s’achever la pandémie du Covid-19 et de ses variants multiples. Que 2022 nous permette à tous de retrouver enfin un quotidien plus apaisé et plus convivial.

Par ailleurs, en cette année électorale si importante pour notre pays, nous espérons que la réforme de l’autonomie soit ‘LE’ sujet social de la présidentielle et du quinquennat à venir. En effet, nous appelons de nos vœux un tournant national : celui d’intégrer, enfin, le vieillissement de notre population dans toutes les politiques publiques. Du chef de l’État aux représentants de la



© istock

République, tous devront prendre en compte cette donnée essentielle qui impactera tous les pans de notre société

dans un futur proche. Bien évidemment, la réforme du grand âge devra en être la pierre angulaire. Une réforme structurante via une loi programmatique incluant un financement pluriannuel et une simplification de la gouvernance. La Fnadepa et son réseau militant dans les territoires porteront cette exigence auprès de tous les candidats, en s’appuyant sur ses ‘25 propositions pour améliorer durablement l’accompagnement des personnes âgées’. Enfin, nous souhaitons une dynamique de candidature et de recrutement massive dans tous les métiers du Grand âge dans la perspective de jours meilleurs pour nos professionnels.



“Une année qui s’annonce riche de liens”

1922-2022 : la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France souffle cette année les bougies de son centième anniversaire ! 100 ans, et le regard tourné vers l’avenir et le défi des transitions démocratiques, écologiques, numériques, démographiques. Une année singulière débute donc pour notre réseau. Une année qui s’annonce riche de liens, de rencontres au sein de notre réseau d’abord et dans la société ensuite, avec l’organisation de 150 “Banquets Citoyens” partout en France, en juin prochain. Des événements dans l’espace public, ouverts à tous les habitants de toutes générations, pour venir se rencontrer, échanger, débattre de sujets qui touchent à la justice sociale, des événements pour faire démocratie.



© istock

Ce début d’année 2022 a une teinte particulière lorsque nous posons notre regard sur le monde. Si la réduction des moyens touche de nombreux

champs d’actions essentiels aux personnes (éducation, santé, solidarité), si les discours de haine et du refus de l’accueil de l’autre se banalisent, si les contraintes se multiplient et pèsent sur l’action, affirmons nos convictions et l’impérieuse nécessité de prendre soin de celles et ceux qui prennent soin au quotidien des hommes, des femmes et de notre environnement.

Affirmons la force de notre projet fondé sur la dignité, la solidarité, la démocratie ; affirmons la force des liens qui nous unissent et de notre attention à l’autre ; affirmons la force de l’action collective ; affirmons et cultivons encore et toujours notre démocratie pour une société plus juste !



“Réduire réellement les inégalités de destin”

La protection de l'enfance est au cœur d'enjeux complexes et souvent contradictoires ; intérêts de l'enfant / intérêt de la famille, prévention et protection, places respectives de l'État et des départements. L'évolution des questions sociétales et des missions qui lui sont dévolues sont venues ajouter à la complexité de la mobilisation des équipes et remettre en cause des organisations et des savoirs faire. Nos associations regorgent de témoignages d'expériences vécues difficiles qui ont obéré le devenir des enfants : les examens de situation en conseil de famille révèlent la difficulté patente des dispositifs de protection de l'enfance de répondre à leur parcours singulier.

Pour les jeunes les plus en difficultés, la question de l'accompagnement dont ils ont bénéficié et de l'éducation qu'ils ont reçue se pose. Les mesures de prévention ont montré leurs limites, tant elles ont été soutenues, abandonnées ou réactivées au grès des opportunités ; la suppression des places d'accueils physiques et éducatifs en structures, qui s'en est suivi, a été pris de revers les dispositifs par l'ampleur des difficultés des enfants au sein de leur



© istock

famille. La montée significative des effectifs des enfants accueillis a abouti à une saturation des places disponibles et à la mise en place de solutions alternatives plus précaires et discutables au regard des besoins de protection stable des enfants. La pénurie de recrutement de familles d'accueil a contraint à des dispositifs très curieux comme le “placement éducatif des enfants à domicile” et le recours aux ‘tiers bénévoles’ qui n'apportent pas la garantie d'une sélection sécurisante.

La difficulté de recrutement de personnels

qualifiés, les “turn-overs” du personnel et la hausse des effectifs des enfants confiés entraînent un nombre de suivis par personnel qui dégrade la qualité de la rencontre avec les enfants et le suivi de la cohérence de leur parcours. “Faire des enfants protégés des enfants comme les autres” ou “réduire les inégalités de destin”, ambitions annoncées de la stratégie de protection de l'enfance ont-elles une chance d'être réalité ?

Jean Marie Muller, président de la Fédération Nationale des Adepape



“L'économie sociale et solidaire doit reprendre l'initiative”

C'est l'une des principales conséquences de la crise sanitaire : toutes les décisions viennent du haut sans prendre en compte les expertises du terrain. Aujourd'hui, le débat politique est confiné. Aujourd'hui, le débat politique est masqué par des faux-semblants qui cachent les enjeux stratégiques de demain. Une insurrection de citoyenneté s'impose ! Redonner la

parole aux élus locaux, aux responsables associatifs, aux différents territoires qui constituent notre pays.

Plus que jamais. L'économie circulaire et collaborative, la coopération entre les opérateurs et d'une façon plus large tous les acteurs de l'Économie sociale et solidaire doivent reprendre la parole et l'initiative. Stop à l'excès de normes

qui étouffent et paralysent toutes les innovations et initiatives. À quand, enfin, la création d'un véritable Ministère d'État de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Citoyenneté ?

Pascal Colin, Président du Réseau national de l'économie sociale et solidaire, RENESS



“Valoriser une sobriété choisie”

Le Pacte Civique réunit, depuis 2011, des personnes et des organisations convaincues que les démocraties ne feront face aux graves défis qui sont posés que par une mobilisation des valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité. Ces défis appellent de vigoureuses prises de conscience. Notre pays est divisé, fracturé, pessimiste, chahuté par l'effet des crises sociale, environnementale et démocratique. Trois dettes handicapent notre avenir : une dette financière, une dette écolo-

gique, une dernière, sociale. Dernier constat, l'Europe est trop éloignée et mal aimée des citoyens qui s'efforcent de trouver un nouveau souffle.

Le Pacte civique propose de décliner ses valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité à trois niveaux, celui des comportements personnels, du fonctionnement des organisations et de la vie politique. Ces valeurs inspirent les propositions et les actes de ses membres en vue d'exercer un pouvoir d'influence sur les acteurs publics, privés, associatifs

et sur la société civile, qui devraient ainsi se trouver réunis par un projet commun qui fait grandement défaut aujourd'hui. Nos priorités pour 2022 sont de participer au débat pour une démocratie renouvelée, de valoriser une sobriété choisie et une fraternité qui dépasse la simple solidarité, de créer des tiers-lieux intergénérationnels et enfin de favoriser une Europe solidaire et protectrice.

Jacky Richard, *Coordinateur du Pacte civique*



“Confirmer le rôle clé des édiles communaux dans la vitalité démocratique”

2022 est une année singulière et riche en espoirs. Mais ce qui prédomine pour les maires ruraux, c'est la volonté de ne rien lâcher de ce chemin ouvert pour tenir les deux enjeux clés que sont la commune et la ruralité. La première reste à la fois forte et fragile. Forte de son concours au maillage et à l'assurance d'une qualité de liens inédite entre habitants et élus selon un modèle sans équivalent en Europe notamment par la proximité dans ce “premier kilomètre”. Fragile parce que la grande lessiveuse de la “rationalité” administrative entérinée parfois trop facilement par le Parlement rôde pour nous dire ce qui est bon pour les élus et leurs citoyens sans que le débat ne permette de faire entendre raison.

La ruralité a fait des progrès en quelques années. D'abord, elle continue à gagner des habitants, et particulièrement en ces mois où émergent d'autres désirs de campagne. Ensuite, elle gagne en visibilité et les regards changent. Elle apparaît désormais dans le paysage politique, local et national. Une épaisseur



qui motive et qui rend encore plus fiers les acteurs qui agissent à son développement et en premier lieu les maires et leurs collègues.

Dans ce contexte, les maires ruraux font de 2022 une année de concrétisation, d'espoirs plus que de craintes quant à la confirmation du rôle clé des édiles à la fois dans la vitalité démocratique sans égal au regard des baisses d'implication dans les grands centres

urbains, dans leur rôle de cohésion et dans le développement accompagnant une autre manière de vivre, qui séduit davantage aujourd'hui.

Les “jardiniers des territoires” comme aiment à se décrire les maires sont bien sûr impatients. Et ils ont raison. Ils attendent que les échecs des réformes engagées soient actés pour espérer un retour au réel. Sur les dotations, sur la liberté communale, sur la capacité à agir, dans un seul but, satisfaire aux besoins de leurs habitants. Et là, en faisant un petit effort, chacun se souvient des Gilets Jaunes et que les enjeux clés sont sans réponse concrète de nature à changer le quotidien : l'accès aux soins et la mobilité. Deux sujets qui seront la pierre angulaire de l'action de ce réseau qui se développe encore et qui souhaite que les élections marquent une rupture pour entendre la voix des élus et de ces territoires dont ils façonnent chaque jour pour demain des villages d'avenir.

Cédric Szabo, *Directeur de l'AMRF*



“Réussir une année avec beaucoup de temps forts”

Année des 120 ans de la Fédération nationale de la Mutualité Française, 2022 sera marquée par des temps forts pour la Mutualité Française. Elle organise le 1^{er} mars prochain, au Palais Brongniart, à Paris, un “grand oral” auquel sont conviés les candidats à l’élection présidentielle ; ils seront interrogés sur la santé et la protection sociale par les représentants de 4 think tanks partenaires (Fondation Jean Jaurès, Terra Nova, Fondation pour

l’innovation politique et Institut Montaigne). Plusieurs candidats ont déjà répondu présents.

En parallèle, la Mutualité Française a invité les Français à témoigner sur l’accès aux soins sur le site : www.placedelasante.fr

Du 7 au 9 septembre 2022, se tiendra à Marseille le 43^e Congrès de la Mutualité Française.

Instance statutaire destinée à fixer les orientations stratégiques, le Congrès

a pour thème “Mutualité : territoires d’engagements pour l’entraide et les solidarités”, dans le prolongement de la conférence citoyenne sur l’aide, l’entraide et les solidarités organisée à l’automne 2021. Le Congrès est aussi un temps fort en matière de santé et de protection sociale en France, avec l’intervention traditionnelle du Président de la République, du ministre de la Santé et la présence de nombreux experts.



Et que vive 2022 !

Jonathan Franzen écrivait : “Tant que nous avons quelque chose à aimer, nous avons quelque chose à espérer” Certes, nous sommes dans une époque de grande incertitude. Et la pandémie qui dure ajoute à l’angoisse et au désarroi. Mais sommes-nous désespérés et impuissants pour faire face aux défis et aux difficultés de notre société et de notre époque ? Curieux paradoxe alors que jamais l’humanité n’a disposé à la fois des moyens de comprendre sa situation et de ceux d’y faire face. Ce qui nous menace ce n’est donc pas tant l’ignorance que l’incapacité et l’insuffisante volonté de mobiliser les connaissances, ce que nous savons, pour poursuivre notre chemin vers plus d’humanité, pour vivre mieux. Et poursuivre aussi l’indispensable effort de recherche, de culture et d’éducation pour élargir et diversifier nos connaissances.

Éradiquer la pauvreté, dont nul n’ignore les ravages, est à la portée de notre pays, et du monde : ce n’est qu’une insuffisante



volonté de partager les richesses qui nous prive d’y parvenir. Qu’il faille inventer de nouvelles protections collectives et solidarités pour y parvenir, qui peut encore le nier ? Les associations et l’économie sociale et solidaire en sont déjà les témoins et acteurs. Mais ce sont les politiques publiques, de droit commun, qu’il faut affirmer et réinventer.

Nous en savons assez sur l’urgence écologique, sur les dérèglements climatiques, sur la dégradation de la biodiversité, sur les poisons que nos modes de vie pro-

duisent, sur les conséquences dramatiques de l’exploitation des ressources et des humains pour refuser la fatalité. Plus encore : les réponses sont pour beaucoup déjà connues et expérimentées.

Nous éprouvons les risques de nos démocraties affaiblies, endormies et menacées par les injustices, les fausses informations, les fanatismes, alors que nous aurions tant besoin de démocratie de haute intensité qui conjugue la confiance dans la délégation et l’attention réelle à la place et à la parole des habitant(e)s.

Si nous ne relançons pas la dynamique des possibles, si nous laissons s’installer l’impuissance et les peurs, alors les dangers sont grands. Les discours rances et nostalgiques s’en délectent faisant des identités des causes meurtrières. Il n’y a nulle fatalité à cela. La Ligue de l’enseignement en est convaincue. Et elle se mobilisera en 2022 pour agir et en témoigner !

Éric FAVEY, *Vice-Président de la Ligue de l’Enseignement*